

Paris, le 10 avril 2020

#COVID19 – Semaine 4 - Nouvelle réunion de crise du Comité stratégique de filière
« Le redémarrage progressif de l'activité va devenir vital pour l'industrie automobile »

Le comité stratégique de la filière automobile s'est de nouveau réuni, aujourd'hui à 11h, par audioconférence, sous la présidence de Luc CHATEL et en présence de la secrétaire d'État auprès du ministre de l'Économie et des Finances, Agnès PANNIER-RUNACHER.

Il s'agissait de faire le point sur les impacts de la crise et le suivi du déploiement des mesures d'urgence, mais surtout d'anticiper d'ores et déjà les conditions d'un urgent redémarrage de l'appareil industriel.

Impacts de l'épidémie – effondrement du marché en mars à -72,2%, un appareil industriel à l'arrêt à 85%

En mars le marché s'est effondré à -72,2% en France, soit une chute de -34% en moyenne sur les trois premiers mois de l'année. Cette crise sans précédent intervient, en effet, alors que le secteur automobile, confronté à des transformations historiques, fait face, depuis fin 2019-début 2020, à un retournement de cycle, avec une baisse du marché mondial de l'ordre de -5 à -6% en 2019.

Aujourd'hui, en Europe, la quasi-totalité des usines reste fermée, constructeurs et équipementiers confondus. Et, malgré le maintien de la production de certaines entreprises pour faire face à la demande émanant notamment d'Asie, le taux d'activité, en France, ne dépasse pas aujourd'hui 15%.

L'urgence vitale d'un redémarrage progressif de l'appareil industriel

L'ensemble des entreprises de la filière est d'ores et déjà engagé à 100% dans le travail d'élaboration de protocoles sanitaires extrêmement stricts pour la protection de nos salariés, discutés dans le cadre du dialogue social, validés et mis en œuvre de façon opérationnelle, créant les conditions sanitaires d'un redémarrage, sur l'ensemble des sites, grands et petits.

La filière assure le partage des bonnes pratiques, en s'appuyant notamment sur les dispositifs adoptés par les grandes entreprises du secteur qui bénéficient du *benchmark* des dispositions adoptées en Chine où elles ont permis le redémarrage avec succès.

Il en est de même pour les activités de logistique, livraison et ventes, indispensables à la reprise de la production, et qui font également l'objet de travaux de mise en place de mesures de protection, non seulement des salariés mais aussi de leurs clients, à l'instar des mesures adoptées dans le secteur de la grande distribution.

Désormais, alors que le confinement est appelé de nouveau à se prolonger, la reprise progressive de l'activité est une exigence pour la survie du secteur.

« Le redémarrage progressif de l'activité va devenir vital pour l'industrie automobile. Chaque jour qui passe, avec un appareil industriel à l'arrêt, amplifie les risques qui pèsent très lourdement sur le tissu industriel et sur l'emploi au cœur de nos territoires. », a insisté Luc CHATEL.

Cela suppose, pour réussir la reprise tout au long de la filière, dans un esprit de responsabilité et de solidarité, d'abord de s'appuyer sur les engagements pris dans le cadre du *Pacte de bonnes pratiques* en temps de crise adopté le 2 avril dernier sous l'égide de la PFA (cf. CP Covid19 – *Face à la crise, la filière automobile définit un Pacte de solidarité et de bonnes pratiques* – 02.04.2020).

Un engagement fort des pouvoirs publics

Il s'agit, notamment, de créer progressivement les conditions du redémarrage à travers les autorisations de circulation des véhicules de transport indispensables pour la logistique, y compris au niveau des frontières des différents pays européens.

Mais aussi, à travers l'autorisation de redémarrer les livraisons de véhicules, dès que la situation le permettra, puis, dans un second temps, de réouvrir les concessions dans le cadre des exigences sanitaires qui s'imposent.

Au moment où l'industrie allemande accélère, en phase avec son gouvernement, la préparation du redémarrage rapide aussi bien de son appareil de production que de ses activités de vente, personne ne peut imaginer une reprise en ordre dispersé en Europe et, partant, l'industrie française prendre un retard lourd de conséquences.

« Aujourd'hui, l'enjeu est de faire face, de front, à une crise sanitaire et à une crise économique. Nous devons gagner simultanément sur ces deux fronts et, pour le secteur automobile, gagner la bataille du redémarrage de l'appareil industriel constitue désormais en enjeu d'intérêt national et suppose un engagement fort des pouvoirs publics », a indiqué Luc Chatel.